

Budget prévisionnel du projet		Date : 18/11/2024	
Intitulé de l'action : Concert aux profits des sans abris			
Dépenses (*)		Recettes	
Location(s)		Autofinancement	
Frais de transport	310	Participation des personnes	1100
transport matériel+déplacements		bénévolat	800
Boissons et alimentation	1500		
Repas			
café-chocolat			
fruits-boissons non alcoolisées			
Achat de fournitures	50	Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
petits matériels (feuilles-scotchs..)			
Assurance	70		
Tracts, affiches	70		
affiches+flyers			
		Aide demandée au PIC	1000
Taxes (SACEM)	100		
Divers			
Personnel bénévole	800	Bénévolat	
Sous total des dépenses engagées	2900		
Financement d'un autre projet (5)			
Total	2900	Total	2900

(*) Les dépenses doivent être justifiées par des devis

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

servant à organiser la fête, papier, colle,...)

• avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

• être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dans à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant

• être couverts par une assurance

• contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur